REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 4 mai 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire, du département des infrastructures et de la commune de Veyrier

Grands Esserts: un accord conclu avec le comité référendaire

Une séance d'information publique sur le projet des Grands Esserts s'est déroulée ce soir à Veyrier en présence des autorités communales, du président du Conseil d'Etat et conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, M. Serge Dal Busco, et du conseiller d'Etat chargé du département du territoire, M. Antonio Hodgers. Cet évènement destiné aux Veyrites fut l'occasion pour les autorités de faire le point sur le début du chantier et d'annoncer officiellement l'accord conclu avec les référendaires concernant le plan localisé de quartier (PLQ) N° 30082 des Cirses. Celui-ci porte essentiellement sur l'inscription d'un phasage dans le règlement prescriptif du PLQ ainsi que l'établissement d'une feuille de route pour les mesures d'accompagnement de la mobilité. La mise en place d'une gouvernance participative avec la constitution d'un groupe de suivi opérationnel fait également partie de l'accord.

Le projet des Grands Esserts, qui compte quelque 1200 logements, quitte doucement les étapes de procédures pour entamer les phases opérationnelles. Le premier chantier a été entamé début mars: il s'agit du secteur Vessy, qui sera bientôt suivi par le secteur Ferme et, plus tard, par le secteur commercial de Beaux Champs.

Le 28 novembre dernier, les Veyrites rejetaient le préavis communal positif du 13 avril 2021 pour le PLQ N°30082 Cirses, dernier plan d'affectation du développement des Grands Esserts. Au cœur des préoccupations figurait la demande d'une coordination entre l'avancée des constructions et le développement de la mobilité, ainsi que le phasage du projet en deux étapes distinctes afin d'assurer l'intégration sociale des nouveaux habitants et un coût supportable pour les finances communales.

PLQ plan d'affectation

Deux étapes distinctes de construction ont été déterminées. La première à l'horizon 2030, avec la livraison de 800 logements compris dans le projet général des Grands Esserts(dont 370 font parties du PLQ de Cirses). La deuxième étape, qui démarrera en 2031, avec la construction des 400 derniers logements prévus dans le PLQ de Cirses. Un renforcement de l'indication du nombre d'étages maximum et ainsi que le respect impératif des normes bruits ont été ajoutés dans les documents du PLQ. Enfin, les opérateurs ont confirmé la primauté des Veyrites pour l'accession aux logements mis sur le marché à hauteur de 50% des logements réalisés dans un délai de 90 jours après la publication de l'ouverture des inscriptions.

Mobilité

Les autorités cantonales se sont par ailleurs engagées à établir une feuille de route pour les mesures d'accompagnement de la mobilité avec, notamment, une réduction de 6% des transports individuels motorisés sur le chemin de Pinchat, en concomitance avec la mise en service de la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), une attention particulière à la préservation du patrimoine arboré, une augmentation de 55% de l'offre de transports collectifs aux heures de pointes, la réalisation d'aménagements mobilités douce confortables et sécurisés pour les piétons et les cycles.

Mis en place d'une gouvernance participative

Pour assurer un suivi des mesures d'accompagnement, un groupe opérationnel constitué des parties prenantes au projet est mis en place sans délai. Son rôle sera de fixer les objectifs d'approfondissement des études en cours et les indicateurs de suivi en vue d'éventuels recadrages. Il aura également pour objectif de monitorer le projet urbain sous ses aspects économique, d'intégration sociale, de mobilité, de communication et de processus d'amélioration continue en regard de la transition écologique.

Avec cet accord, les autorités communales, cantonales et les opérateurs s'engagent dans un dispositif ouvert et transparent.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 076 304 20 66, ou pauline.desalis@etat.ge.ch.*
- *M. Serge Dal Busco, président du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Karen Troll, chargée de communication, DI, T. 076 491 42 29, karen.troll@etat.ge.ch*
- *Mme Pascale Lipawsky, secrétaire générale, commune de Veyrier, T. 022 899 10 35, P.LIPAWSKY@veyrier.ch.*